COMMUNE DE **MEOBECQ**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.

Nombre de Conseillers:

En exercice: 11

Présents : 09

: 09 Votants

L'an deux mil six, le vingt neuf septembre à dix sept heures

trente, le Conseil Municipal de la Commune de MEOBECQ

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

sous la présidence de Monsieur Daniel LEPAGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: .21.09.2006

PRESENTS: MM. Daniel LEPAGE, Jean-Pierre CHATAIN,

Stéphane CHRISTMANN, Bruno GIRARD, Jacques PEYROT, Mmes Nathalie PORTRAIT, Pierrette PRIOUX, Marie-Madeleine CHARTIER,

Lily MASSON.

Préfecture de l'Indre

ABSENT EXCUSE: M. Denis CHARTIER

ABSENT: M. Roger MASSON. 1 8 OCT, 2005

Cabinet

Monsieur Stéphane CHRISTMANN a été élu secrétaire de séance.

1 4 NOV. 2006

OBJET: LIGNE GRANDE VITESSE LIMOGES-POITIERS

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ♦ S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers, qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants.
- ♦ Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionale et Départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

♦ Demande:

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie.

L'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique

Pour copie conforme.

Le Maire, D. LEPAGI

Recu à la Préfecture

- 3 NCT 2006

(1)

Certifié exécutoire Transmis en Préfecture le Publié, notifié ou affiché le Le Maire,